Saint-Denis, le 5 Juin 2020

Solidaires groupe RATP et SUD-Rail Soutiennent Alexandre, Ahmed, Eric et les militant(e)s réprimés !

Le confinement est à peine terminé. La vie n'a pas encore repris son cours normal. Les agents de la RATP et de la SNCF ont été en première ligne face à l'épidémie. Même si la communication des directions RATP et SNCF est insuffisante sur les conséquences de l'épidémie, nous savons que plusieurs dizaines de travailleuses et de travailleurs du Groupe RATP, de la SNCF et de leurs sous-traitants ont perdu la vie des suites du Covid-19.

L'implication des agents des deux entreprises a permis d'assurer la continuité du Service Public des transports publics et ferré pendant toute la crise sanitaire. Dans cette période, les représentantes et représentants du personnel ont, par leur engagement de tous les instants, par leur détermination, permis de limiter l'exposition à la maladie de leurs collègues, des voyageuses et des voyageurs.

Pendant ce temps, les directions RATP et SNCF n'ont, au contraire, pas fait montre d'une grande volonté de mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité de tous. Sans les élus, militantes et militants syndicaux qui ont œuvré(e)s au quotidien, nul doute que les conséquences auraient été plus dramatiques encore.

Cette gestion de la crise épidémique et le dévouement des salarié(e)s auraient dû inciter les directions de la RATP et de la SNCF à exprimer ne serait-ce qu'un minimum de reconnaissance pour les agents. Pourtant, c'est tout le contraire qui se produit en poursuivant la répression envers les salarié(e)s dès le déconfinement entamé. Pour celles et ceux qui ont permis de limiter les conséquences de l'épidémie pour leurs collègues, ce sera passage devant le conseil de discipline, engagement ou confirmation de procédure disciplinaire voire licenciement !

Parmi eux notamment, Ahmed Barrahal et Alexandre El-Gamal, militants et élus CGT, sont convoqués au conseil de discipline de la RATP le 10 juin prochain et Eric BEZOU, militant SUD-Rail, attend la confirmation de son licenciement par la SNCF dans les jours qui viennent.

Solidaires groupe RATP et SUD-Rail demandent aux directions des deux entreprises de renoncer immédiatement à ces procédures disciplinaires injustes et appellent à se réunir le 10 juin 2020, dès 13h00 devant les locaux du conseil de discipline de la RATP, Place Lachambeaudie à Paris pour soutenir Alexandre et Ahmed.

Le 16 Juin, un rassemblement sera organisé pour soutenir Éric et l'ensemble des salariés victimes de la répression patronale, suite au mouvement de grève des retraites ou purement antisyndicale !

MILITER N'EST PAS UN CRIME